

CALENDRIER DES COMITES TERRITORIAUX 2026

CT ANFH Lorraine	Périodes obligatoires de réception des dossiers CFP	Début de formation
Vendredi 23 janvier 2026	Entre le 24 novembre et le 19 décembre 2025	Entre le 26 janvier et avril 2026
Mercredi 18 mars 2026	Entre le 21 janvier et le 20 février 2026	Entre le 19 mars et août 2026
Mercredi 1 ^{er} juillet 2026	Entre le 4 mai et le 22 mai 2026	Entre le 2 juillet et décembre 2026
Mercredi 26 août 2026	Entre le 26 juin et 17 juillet 2026	Entre 27 août 2026 et décembre 2026
Mercredi 2 décembre 2026	Entre le 2 octobre et le 30 octobre 2026	Entre le 3 décembre 2026 et mars 2027

Les dossiers peuvent être envoyés par **courrier recommandé avec accusé de réception** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ANFH Lorraine - Les jardins de Saint Jacques, 7 rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE

ou par mail à Hélène FAURE h.faure@anfh.fr (l'ensemble des documents constituant la demande de CFP doit être transmis dans un seul dossier au format pdf)



Aucune rétroactivité n'est acceptée, il convient de déposer votre demande de prise en charge en fonction du calendrier ci-dessus afin d'obtenir l'accord de financement **avant le début** de votre formation.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Pour toute **information complémentaire**, vous pouvez contacter la conseillère en dispositifs individuels

Hélène FAURE - 03.83.15.17.31 - h.faure@anfh.fr